Image not found or type unknown

Droits des sous-locataires d'un bail commercial

Par **marsouli**, le **09/02/2015** à **17:32**

bonjour,
je sous-loue un local paramédical dans un cabinet qui en compte 3.
je reçois un avis de non-renouvellement de bail 6 mois avant notre échéance. Quels sont nos recours et devons nous payer les loyers jusqu'à échéance alors que nous avons trouvé un autre local ?
De la difficulté d'éviter de payer deux loyers et de faire coïncider notre départ avec notre arrivée dans un nouveau lieu.
merci pour vos conseils
lionel

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés